



01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le **6 février 2018** à 19:00 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Yves JR Mathieu
Siège #3 - Renée Rodrigue
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Maxime Veilleux
Siège #6 - Laurier Poulin

Sont absents à cette séance :

Siège #2 - Bruno Giguère

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Sonia Rodrigue agit comme secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2018-02-30

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

05.01 - Renouvellement adhésion 2018 à Passion FM

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Demande au MTQ pour faire l'installation de 3 lumières de rue aux intersection du 12ieme Rang Est et Ouest, ainsi le Rang Watford

07.02 - Demande au MTQ pour annoncer notre municipalité aux 4 chemins de la municipalité de Saint-Prosper

08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

08.01 - Offre d'emploi du journalier aux travaux publics

09 - LOISIRS-CULTURE

09.01 - Projet OTJ plan et devis

- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.01 - Avis de motion règlement 393-18**
 - 10.02 - Adoption du premier projet de règlement numéro 393-18**
 - 10.03 - Avis de motion règlement 392-18**
 - 10.04 - Adoption du premier projet de règlement numéro 392-18**
 - 10.05 - Avis de motion du premier projet règlement # 394-18**
 - 10.06 - Adoption du premier projet de règlement numéro 394-18**
 - 10.07 - Modifications des règlements d'urbanisme**
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 11.01 - Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 601 300\$ qui sera réalisé le 13 février 2018**
 - 11.02 - Adjudication- Financement règlement d'emprunt numéro 389-17 au montant de 1 601 300\$**
 - 11.03 - Ventes pour taxes impayées**
 - 11.04 - Demande à la firme comptable Blanchette et Vachon s.e.n.c.r.l.**
 - 11.05 - Formation en sécurité civile**
- 12 - LÉGISLATION**
 - 12.01 - Adoption règlement #390-18 relatif aux paiements de taxes 2018**
 - 12.02 - adoption du règlement #391-18 modifiant le Code d'éthique des élus municipaux soit adopté**
 - 12.03 - Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidatures de l'élection du 5 novembre 2017**
- 13 - VARIA**
 - 13.01 - Réaliser un sondage pour le poste d'essence de proximité**
 - 13.02 - Modification pour le contrat d'assurance générale de la municipalité**
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Renée Rodrigue;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du **6 février 2018** soit adopté.

ADOPTÉE

2018-02-31

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture des procès-verbaux du 8 janvier et 22 janvier 2018, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dédite procès-verbaux, qu'ils déclarent les avoir lus et renoncent à leur lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les procès-verbaux du 8 et 22 janvier 2018 soient adoptés.

ADOPTÉE

2018-02-32

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er janvier 2018 et le 31 janvier 2018 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques # 8697 à # 8778 inclusivement pour un total de déboursés de 244 979.02 \$ ainsi que les dépôts salaires #509981 à #510020 pour un total de 20 398.67 \$ en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du **6 février 2018**.

- Inauguration des nouveau locaux Carrefour Jeunesse-Emploi les Etchemins;
- Offre de service Escouade Canine MRC;
- Ristourne de la MMQ;
- Remerciement de la Popote Roulante;
- Rapport Transport de l'autonomie;
- Renouvellement de l'adhésion carte membre de l'organisme;
- Bilan des activités SPA Beauce Etchemin;

2018-02-33

05.01 - Renouvellement adhésion 2018 à Passion FM

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin renouvelle son adhésion pour l'année 2018 au coût de \$40.00 pour soutenir la station Passion FM de Radio Bellechasse-Etchemins.

ADOPTÉE

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

Aucun dossiers

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Suivi des dossiers en sécurité incendie et sécurité publique.

2018-02-34

07.01 - Demande au MTQ pour faire l'installation de 3 lumières de rue aux intersection du 12ieme Rang Est et Ouest, ainsi le Rang Watford

PUISQUE nous avons à coeur la sécurité de nos citoyens et que nous avons constaté qu'il avait 3 intersections de rang qui ne sont pas visible de la route 275

qui appartient au Ministère des Transports.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Maxime Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Benjamin, demande au Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports d'analyser notre demande pour faire l'installation de 3 lumières de rue aux intersections soit: du rang 12 Est, du rang 12 Ouest ainsi que celui du rang Watford.

ADOPTÉE

2018-02-35

07.02 - Demande au MTQ pour annoncer notre municipalité aux 4 chemins de la municipalité de Saint-Prosper

PUISQUE la municipalité a constaté qu'il n'avait pas de signalisation pour indiquer notre municipalité aux 4 chemins de la municipalité de Saint-Prosper.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Maxime Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal demande au Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports d'installer de la signalisation en indiquant notre municipalité au 4 chemins de Saint-Prosper.

ADOPTÉE

08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

- Feuilles de temps des employés des travaux publics

2018-02-36

08.01 - Offre d'emploi du journalier aux travaux publics

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à afficher le poste de journalier aux travaux publics (poste en temps plein), dans le journal municipal, Facebook, Emploi Québec ainsi qu'au Carrefour jeunesse-emploi. L'offre soit affichée du 9 février au 28 février 2018.

ADOPTÉE

09 - LOISIRS-CULTURE

Suivi des dossiers des loisirs et des activités à venir.

Le dépôt du bilan de la journée du hockey bottine.

2018-02-37

09.01 - Projet OTJ plan et devis

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte la proposition de l'offre de service de Madame Sarah Ruel, technologue en architecture, pour l'exécution du plan et devis ainsi que l'estimation des coûts pour notre projet de la construction d'un bâtiment neuf de l'OTJ. L'offre de service étant au prix de 8500\$.

ADOPTÉE

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Suivi des dossiers en urbanisme.

2018-02-38 10.01 - Avis de motion règlement 393-18

Monsieur Joey Veilleux, conseiller, donne avis de motion à l'effet que le Conseil adoptera à la séance prenante le règlement #393-18 aux fins de modifier le règlement # 314-07 intitulé « règlement de zonage ». AUX FINS DE, CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS, AJOUTER DE NOUVELLES DISPOSITIONS CONCERNANT CERTAINS TYPES DE CONSTRUCTION ET MODIFIER LES DISPOSITIONS CONCERNANT LA CONVERSION D'UN USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL EXISTANT SUR DROIT ACQUIS À L'EXTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN;

Une demande de dispense de la lecture est également donnée.

2018-02-39 10.02 - Adoption du premier projet de règlement numéro 393-18

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le règlement # 393-18 premier projet de règlement relatif au zonage aux fins de modifier le règlement 314-07 soit et est adopté.

ADOPTÉE

2018-02-40 10.03 - Avis de motion règlement 392-18

Monsieur Laurier Poulin, conseiller, donne avis de motion à l'effet que le Conseil adoptera à la séance prenante le règlement #392-18 AUX FINS DE MODIFIER LES RÈGLEMENTS NUMÉRO, 313-07, INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AUX CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION » DE FAÇON À ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS.

Une demande de dispense de la lecture est également donnée.

2018-02-41 10.04 - Adoption du premier projet de règlement numéro 392-18

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le règlement # 392-18 premier projet de règlement relatif au permis et certificat aux fins de modifier le règlement numéro, 313-07 soit et est adopté.

ADOPTÉE

2018-02-42

10.05 - Avis de motion du premier projet règlement # 394-18

Madame Renée Rodrigue, conseillère, donne avis de motion à l'effet que le Conseil adoptera à la séance prenante le règlement #394-18, un règlement sur les usages conditionnels.

Une demande de dispense de la lecture est également donnée.

2018-02-43

10.06 - Adoption du premier projet de règlement numéro 394-18

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le règlement # 394-18 premier projet de règlement sur les usages conditionnels soit et est adopté.

ADOPTÉE

2018-02-44

10.07 - Modifications des règlements d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Benjamin est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a la possibilité de modifier ses règlements d'urbanisme en vertu de l'article 123 et suivant de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE les règlements d'urbanisme nécessitent d'être adapté aux situations actuelles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Etchemins propose ses services afin d'ajuster la réglementation en se rapportant aux situations vécues par les inspecteurs en bâtiments et en environnement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Maxime Veilleux,
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présentes :

QUE la municipalité autorise la MRC des Etchemins à procéder aux modifications de la réglementation d'urbanisme;

ADOPTÉ

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

Suivi des dossiers finances et des rapports financiers.

2018-02-45

11.01 - Résolution de concordance et de courte échéance
relativement à un emprunt par billets au montant de 1 601
300\$ qui sera réalisé le 13 février 2018

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Benjamin souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 601 300 \$ qui sera réalisé le 13 février 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
389-17	1 200 975 \$
389-17	400 325 \$

ATTENDU QU’il y a lieu de modifier les règlements d’emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l’article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 389-17, la Municipalité de Saint-Benjamin souhaite réaliser l’emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Renée Rodrigue et résolu unanimement :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

- les billets seront datés du 13 février 2018;
- les intérêts seront payables semi-annuellement, le 13 février et le 13 août de chaque année;
- les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
- les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	123 500 \$	
2020.	127 800 \$	
2021.	132 100 \$	
2022.	136 600 \$	
2023.	141 400 \$	(à payer en 2023)
2023.	939 900 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 389-17 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 13 février 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adoptée à la séance du 6 février 2018.

Vraie copie certifiée, ce 6 février 2018.

(Mairesse)

2018- 11.02 - Adjudication- Financement règlement d'emprunt numéro 389-17 au montant de
02- 1 601 300\$
46

Soumissions pour l’émission de billets

Date d’ouverture :	6 février 2018	Nombre de soumissions :	3	
Heure d’ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 2 mois	
Lieu d’ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d’intérêt moyen :	2,9000 %	
Montant :	1 601 300 \$	Date d’émission :	13 février 2018	

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Benjamin a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique \« Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal\», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 13 février 2018, au montant de 1 601 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LA BEAUCE

123 500 \$	2,90000 %	2019
127 800 \$	2,90000 %	2020
132 100 \$	2,90000 %	2021

136 600 \$	2,90000 %	2022
1 081 300 \$	2,90000 %	2023
Prix : 100,00000		Coût réel : 2,90000 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

123 500 \$	3,02000 %	2019
127 800 \$	3,02000 %	2020
132 100 \$	3,02000 %	2021
136 600 \$	3,02000 %	2022
1 081 300 \$	3,02000 %	2023
Prix : 100,00000		Coût réel : 3,02000 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

123 500 \$	2,00000 %	2019
127 800 \$	2,25000 %	2020
132 100 \$	2,45000 %	2021
136 600 \$	2,65000 %	2022
1 081 300 \$	2,80000 %	2023
Prix : 98,75500		Coût réel : 3,04923 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LA BEAUCE est la plus avantageuse;

Il est proposé par Joey Veilleux, appuyé par Renée Rodrigue et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LA BEAUCE pour son emprunt par billets en date du 13 février 2018 au montant de 1 601 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 389-17. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée à la séance du 6 février 2018.

Vraie copie certifiée, ce

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal approuve l'état préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en regard des personnes endettées pour taxes municipales, le tout conformément aux dispositions de l'article 1022 du Code municipal;

QU'aucun matricule n'apparaît sur l'état préparé pour des taxes dû pour 2016, donc il n'aura aucune transmission à la MRC des Etchemins pour effectuer les procédures pour obtenir le paiement des sommes dues.

ADOPTÉE

2018-02-48

11.04 - Demande à la firme comptable Blanchette et Vachon s.e.n.c.r.l.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Yves JR Mathieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal mandate la firme comptable Blanchette et Vachon s.e.n.c.r.l. à compléter sur SÉSAM la question concernant les informations pour la subvention du MTQ et les données prévisionnelles.

ADOPTÉE

2018-02-49

11.05 - Formation en sécurité civile

PUISQUE la formation en sécurité civile qui se donne par Sécurité Publique Québec touche beaucoup de ressources à la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le directeur pompier et la mairesse à ce joindre à la directrice générale pour poursuivre la formation.

ADOPTÉE

12 - LÉGISLATION

Suivi des politiques et règlements.

2018-02-50

12.01 - Adoption règlement #390-18 relatif aux paiements de taxes 2018

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Maxime Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le règlement #390-18 relatif au paiement des taxes 2018, tarifs de compensation en plusieurs versements et tarifs pour services municipaux soit adopté.

ADOPTÉE

2018-02-51 12.02 - adoption du règlement #391-18 modifiant le Code d'éthique des élus municipaux soit adopté

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le règlement #391-18 modifiant le Code d'éthique des élus municipaux soit adopté.

ADOPTÉE

12.03 - Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidatures de l'élection du 5 novembre 2017

La secrétaire trésorière dépose aux élus la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidatures de l'élection du 5 novembre dernier. Mentionne que les formulaires ont tous été reçus avec des déclarations que les candidatures n'ayant reçu aucun don ou effectué aucune dépenses.

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

2018-02-52 13.01 - Réaliser un sondage pour le poste d'essence de proximité

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Yves JR Mathieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal, mandate la directrice générale à réaliser un sondage parmi les citoyens pour recueillir le nombre en litre de carburant utilisé par année. Ce sondage sera utile pour évaluer la mise en place d'un poste d'essence de proximité.

ADOPTÉE

2018-02-53 13.02 - Modification pour le contrat d'assurance générale de la municipalité

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Maxime Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte la proposition du courtier M. Yves Lacasse de PMT Roy d'augmenter la limite à 2 millions pour l'octroi de contrats pour la prime de 539\$ et prendre une assurance des cyberrisques, option A pour la prime de 500\$.

ADOPTÉ

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ouvre la période de questions au public.

2018-02-54

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 20h30.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Rodrigue,
Mairesse

Sonia
Directrice générale & sec.-trés.

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet, Mairesse